

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Thursday, November 6, 1986

• 1532

Le président: À l'ordre!

Nous étudions le projet de loi C-2, Loi portant sur la dissolution de la société Canagrex et modifiant certaines lois en conséquence.

Nous avons le plaisir d'avoir avec nous, aujourd'hui, et à titre de témoin, M. Brock King, de la Société pour l'expansion des exportations. M. King est le premier vice-président (Services) du Groupe de l'assurance à l'exportation. Il est accompagné par M. Grady Kittleson, le directeur pour le Service d'assurance au ministère de l'Agriculture.

Monsieur King, si on vous demandait de nous faire un exposé de cinq à 10 minutes, vous pourriez par la suite répondre aux questions des membres du Comité. Est-ce que cette façon de faire vous convient?

Mr. Brock King (Senior Vice-President, Export Insurance Group, Export Development Corporation): Certainly, Mr. Chairman.

First of all, I would like to say there might have been some misunderstanding about my willingness, or otherwise, to appear. It clearly was a misunderstanding. I was of the impression that somebody wanted to know whether I wanted to make a particular statement to this committee, and I felt that Mr. Yvan Jacques was acquainted with our programs and probably could give sufficient information. But I am only too delighted to appear here to answer any questions that may arise.

Perhaps I could tell you what we have done for agriculture in the past and what we have done more specifically since Canagrex ceased operations.

First of all, the Export Development Corporation and its predecessor, the Export Credit Insurance Corporation, have been insuring agricultural products since the beginning; since inception in 1945. But these by and large related to packaged commodities; tree fruits and the like. We have insured a number of co-operatives for non-payment of their foreign accounts receivable.

• 1535

We introduced a financing facility subsequently, and this financing facility has assisted in the export sales of breeding livestock. The basic policy of insurance is called "a global policy", and under it the exporter is required to cover all his export transactions.

We had been having conversations with the Department of Agriculture during the developmental process of Canagrex—that is, when it was in its formative stages—and interdepartmental discussions were occurring because we, as well as the

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le jeudi 6 novembre 1986

The Chairman: Order, please!

We resume consideration of Bill C-2, an Act to dissolve Canagrex and to amend certain acts in consequence thereof.

We are very pleased this afternoon to have as our witness Mr. Brock King, from the Export Development Corporation. Mr. King is the Senior Vice-President (Services) for the export insurance group. He is accompanied by Mr. Grady Kittleson, who is the Director of Insurance Services at the Department of Agriculture.

Mr. King, if you have objection, we would appreciate it if you could make a brief opening statement, about five or ten minutes in length, after which the members of the committee will certainly wish to ask you questions. Does this procedure meet with your approval?

M. Brock King (premier vice-président, Groupe de l'assurance à l'exportation, Société pour l'expansion des exportations): Bien sûr, monsieur le président.

D'abord, je tiens à dire aux membres du Comité qu'il a dû y avoir un malentendu quant à mon désir de comparaître devant vous—ou plutôt l'absence d'un tel désir. Il s'agit tout simplement d'un malentendu. Pour ma part, j'avais l'impression qu'on me demandait simplement si je tenais à faire un exposé devant le Comité, ce qui ne me semblait pas nécessaire, étant donné que M. Yvan Jacques connaît bien nos programmes et était en mesure de vous donner tous les renseignements nécessaires. Mais laissez-moi vous dire que je suis ravi de comparaître afin de répondre à toutes vos questions.

Il serait peut-être bon que je vous explique ce que nous avons fait par le passé dans le domaine agricole, et surtout ce que nous faisons depuis que Canagrex a cessé d'exister.

D'abord, la Société pour l'expansion des exportations, comme son prédécesseur, la Société d'assurance des crédits à l'exportation, depuis 1945, date de sa création, assure des produits agricoles. Toutefois, nos programmes visaient surtout des marchandises conditionnées; par exemple, des fruits et d'autres produits du même genre. Nous avons également assuré un certain nombre de coopératives pour défaut de paiement d'acheteurs étrangers.

Nous avons également prévu par la suite des possibilités de financement pour les ventes à l'étranger de bétail d'élevage. Il s'agit de ce que nous appelons «une politique globale», police d'assurance aux termes de laquelle l'exportateur doit couvrir toutes ses transactions à l'exportation.

Lorsque Canagrex était encore au tout début de son existence, nous avons eu des conversations avec le ministère de l'Agriculture au sujet de ce secteur, qui nous semblait particulièrement désavantagé par rapport à l'étranger où il bénéficie